

Carte scolaire dans le 1er degré : il faut tout revoir !

Redonner des moyens à l'école primaire, c'est bien, mais encore faut-il qu'ils soient en nombre suffisant.

Les dotations sont attribuées au rectorat qui reventile ces moyens en direction des 8 départements de l'Académie.

Or, l'académie de Toulouse présente un certain nombre de spécificités qui ne permettent pas d'améliorer conjointement la situation de chaque département :

- le territoire le plus vaste de toutes les académies : une superficie égale à celle de la Belgique, et une géographie très contrastée.
- une majorité de départements à fort profil rural ou montagneux
- un grand pôle urbain attractif autour de Toulouse
- une situation économique et sociale très différente d'un département à l'autre.

L'axe Toulouse/Montauban, que l'on pourrait qualifier d'axe du travail, connaît une augmentation démographique importante, alors que les départements moins favorables pour ce qui concerne les possibilités d'emploi, voient leur population diminuer.

Notre académie a donc bénéficié d'une dotation positive de 109 postes pour la rentrée 2013. Cependant cette dotation fait suite à 5 années de retraits importants, qui ont sérieusement dégradé la qualité du Service Public de l'Education Nationale dans tout le pays.

Il s'agit maintenant de reconstruire ce qui a été systématiquement détruit, avant d'envisager d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Or cette dotation de 109 postes ne suffit pas à absorber l'augmentation des effectifs du département de la Haute-Garonne (+ 2176 élèves).

Le Tarn-et-Garonne connaissant également une hausse significative du nombre des élèves attendus (+ 397), les 2 départements qui perdent des élèves doivent rendre des postes : le Lot et les Hautes-Pyrénées (- 5 postes chacun).

Depuis 6 ans, le Recteur, soucieux d'équité, déclare vouloir rééquilibrer les taux d'encadrement entre les départements. Mais ce nivellement se fait exclusivement par le bas, et invariablement au détriment des départements à fort profil rural.

Un constat s'impose : il faut impérativement mettre en place un plan de rattrapage pour le 31 et le 82, de façon à ce qu'ils parviennent à des conditions d'enseignement acceptables. Dans le même temps il faut arrêter de dégrader la situation des autres départements de l'académie.

A l'intérieur de chaque département, la situation est également très contrastée en fonction des secteurs concernés.

Dans les Hautes-Pyrénées, on assiste à une poussée démographique dans les communes à la périphérie Nord-Ouest de Tarbes et dans le secteur de Lannemezan en direction de Toulouse. Les vallées du Sud perdant quelques élèves.

A la rentrée 2013, il est prévu 80 élèves de moins sur l'ensemble du département. Rapportés aux 807 classes des écoles, c'est une baisse d'effectif de 0,1% par classe. Ce sont les écoles qui voient leurs effectifs diminuer qui perdent des classes, même si cette baisse est minime. Il est impossible d'ouvrir des postes quand les effectifs augmentent, sans en fermer ailleurs.

C'est ce que nous vivons depuis des années et qui conduit Enseignants, Parents et Elus à se mobiliser tous les ans pour tâcher de maintenir des classes dont l'utilité ne fait pas l'ombre d'un doute.

Moins d'élèves dans les classes, c'est la première revendication des enseignants et des parents. Les Elus, soucieux de l'avenir du pays, et conscients qu'une bonne éducation est un préalable à une vie d'adulte réussie, les accompagnent et les soutiennent.

Ce combat toujours recommencé doit cesser.

C'est beaucoup d'énergie, de temps et d'inquiétude pour les uns et les autres.

C'est aussi un sentiment d'injustice et d'incompréhension qui se transforme en colère.

Quand sera-t-il possible d'assurer la scolarisation des enfants de 2 ans pour toutes les familles qui le demandent ?

Quand sera-t-il possible de recréer les postes de RASED si nécessaires pour aider les élèves en difficulté ?

Quand sera-t-il possible de retrouver suffisamment de postes de titulaires remplaçants pour palier l'absence des maîtres malades ou en formation ?

Quand les directeurs de toutes les écoles auront-ils les moyens d'assurer cette fonction sans qu'elle empiète sur leur vie personnelle ?

Quand sera-t-il possible de créer des postes dans l'éducation spécialisée pour accompagner les élèves à besoins particuliers ?

Définir les besoins et attribuer les moyens.

C'est dans cet ordre que les opérations de carte scolaire devraient se faire.

C'est l'inverse qui se produit, et nous nous retrouvons chaque année à devoir ferrailer pour sauver des classes ou des postes menacés par une logique comptable inhumaine et implacable, en complet décalage avec la vie réelle des écoles.

Nos ^{élèves} enfants, vos enfants, devraient pouvoir être scolarisés au plus près de leur domicile. Ils devraient être accueillis dans des classes dont l'enseignant peut consacrer du temps à chacun tout en créant les conditions pour des élaborations collectives. La vie en groupe devrait être un enrichissement et non un poids.

Cela nécessite un engagement financier de l'Etat.

La réussite de tous les élèves, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, est à ce prix.